



Viridien

Société anonyme au capital de 7 161 465 €

Siège social : 27 avenue Carnot - 91300 Massy - France

969 202 241 R.C.S. Evry

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après la description des attributions d'actions gratuites réalisées par la société Viridien (ci-après la "**Société**") au cours de l'exercice 2024 en vertu des articles L. 225-197-1 à L225-197-3 du même Code. Nous précisons qu'aucune société liée à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ou qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce n'a mis en place de plans d'attribution d'actions gratuites au cours de l'exercice 2024.

Nous vous rappelons que la politique générale d'attribution des actions gratuites est arrêtée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité de rémunération, de nomination et de gouvernance. Les actions gratuites sont attribuées sur proposition du Comité aux cadres dirigeants, aux cadres supérieurs ainsi qu'aux cadres qui ont contribué aux performances du Groupe ou qui présentent un fort potentiel d'évolution au sein du Groupe.

1. Nouveau plan d'attribution d'actions gratuites mis en place le 24 juin 2024 :

Dans le cadre de la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 15 mai 2024, le Conseil d'administration de la Société a décidé le 19 juin 2024, sur recommandation du Comité de Rémunération, de Nomination et de Gouvernance, l'attribution gratuite de 6 732 100 actions, soit 0,943% du capital social, incluant 4 961 700 actions gratuites soumises à conditions de performance attribuées à un mandataire social, aux membres du Comité de Direction et à certains salariés ainsi que 1 770 400 actions soumises à condition de présence seule attribuées à certains salariés à l'exception des mandataires sociaux et membres du Comité de Direction.

Viridien

Tel: 01 64 47 30 00
Fax: 01 64 47 34 31
viridiengroup.com

27, avenue Carnot, 91300 Massy, France

Société Anonyme au capital de 7 161 465 €
N° 969 202 241 RCS Evry – code TVA UE : FR 16 969 202 241 – APE : 7010Z

L'attribution gratuite des actions est soumise à l'existence d'un contrat de travail ou d'un mandat social entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions et à la réalisation des conditions liées à la performance financière du Groupe et à des critères ESG telles que fixées par le plan.

Nombre d'actions	6 732 100
Nombre de bénéficiaires	65
Nombre d'actions attribuées aux :	
<i>Mandataire social</i>	1 000 000
<i>Membres du Comité de Direction (hors mandataire social)</i>	3 050 000
<i>Salariés</i>	2 682 100*
Date d'attribution	24 juin 2024
Date d'acquisition :	
<i>Directeur Général et membres du Comité de Direction</i>	Acquisition en une tranche : 24 juin 2027 (100%)
<i>Salariés</i>	Acquisition en deux tranches : 24 juin 2026 (50%) 24 juin 2027 (50%)
Période de conservation	Aucune
Conditions de performance	- Performance de l'action Viridien vs panel de comparaison - Chiffre d'affaires BTC - Ratio de Dette Nette Moyenne Groupe sur EBITDAs - Critères ESG
Constatation de la réalisation des conditions de performance	Le Conseil d'administration

* Incluant 1 770 400 actions à condition de présence seule

Actions gratuites attribuées à Mme Sophie ZURQUIYAH, Directeur Général :

Nom des bénéficiaires	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (€)	Nombre maximum d'actions attribuées
Sophie ZURQUIYAH	450 000 €	1 000 000

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a fixé à 25% de l'attribution individuelle de Mme Sophie ZURQUIYAH la quantité d'actions ainsi attribuées que cette dernière est tenue de conserver au nominatif pendant la durée de son mandat.

Actions gratuites attribuées par la Société à chacun des dix salariés du Groupe non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé dans le cadre du plan mis en place le 24 juin 2024 :

Nom des bénéficiaires	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (€)	Nombre d'actions attribuées
Jérôme SERVE	247 500 €	550 000
Agnès BOUDOT	180 000 €	400 000
Dechun LIN	180 000 €	400 000
Peter WHITING	180 000 €	400 000
Jérôme DENIGOT	180 000 €	400 000
Eduardo COUTINHO	135 000 €	300 000
Hovey COX	135 000 €	300 000
Emmanuel ODIN	135 000 €	300 000
Emma MULLER	135 000 €	300 000
Christopher PAGE	90 000 €	200 000

2. Attribution définitive d'actions dans le cadre du plan mis en place le 24 juin 2021

Le nombre d'actions attribuées gratuitement au mandataire social au titre de la réalisation complète des conditions de performance du plan mis en place le 24 juin 2021, figure dans le tableau ci-après :

Nom des bénéficiaires	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (€)	Nombre maximum d'actions attribuées
Sophie ZURQUIYAH	137 116 €	280 000

Le nombre d'actions gratuites attribué définitivement par la Société le 24 juin 2024 à chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé, au titre de la première tranche du plan mis en place le 24 juin 2021, figure dans le tableau ci-après :

Nom	Valeur des actions attribuées (€) *	Nombre d'actions attribuées
Baidoukov, Yuri	77,120 €	160,000
Whiting, Peter	48,200 €	100,000
Lin, Dechun	48,200 €	100,000
Dubu, Emmanuelle	48,200 €	100,000
Querino Coutinho, Luis Eduardo	33,740 €	70,000
Denigot, Jerome	33,740 €	70,000
Cox, Hovey H	33,740 €	70,000
Odin, Emmanuel	33,740 €	70,000
Boudot, Agnès	28,920 €	60,000
Goulard, Yves Thielen, Vincent	7,230 €	15,000

* Sur la base du cours d'ouverture de l'action Viridien au 24 juin 2024 (0,48 €)

3. Attribution définitive d'actions dans le cadre du plan mis en place le 22 juin 2022

Nombre d'actions attribuées gratuitement au mandataire social et aux salariés membres du Comité de Direction dans le cadre du plan mis en place le 22 juin 2022 : Non applicable – acquisition prévue en juin 2025 sous condition d'atteinte des conditions de performance

Le nombre d'actions gratuites attribué définitivement par la Société le 22 juin 2024 à chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé, au titre de la première tranche du plan mis en place le 22 juin 2022, figure dans le tableau ci-après

Nom	Valeur des actions attribuées (€) *	Nombre d'actions attribuées
Blanc, Jean-Yves	5,784 €	12,000

Nom	Valeur des actions attribuées (€) *	Nombre d'actions attribuées
Chazalnoel, Nicolas	5,061 €	10,500
Mothi venkatesan, Sabaresan	5,061 €	10,500
Mei, Jiawei	5,061 €	10,500
Vattalai, Ayyappan	4,747 €	9,850
Ali, Shahin	4,434 €	9,200
Hewitt, Thomas	4,434 €	9,200
Vaisvila, Arunas	4,434 €	9,200
Zhu, Huifeng	4,024 €	8,350
Huang, Shaosong	3,783 €	7,850

* Sur la base du cours d'ouverture de l'action Viridien au 24 juin 2024 (0,48 €)

Le regroupement d'actions du 31 juillet 2024 n'est pas pris en compte dans les chiffres ci-dessus.

Le Conseil d'administration
Le 27 février 2025